

Organisme de formation de la FFR - Fédération française de rugby
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 06625 91 auprès du préfet de région d'Île-de-France
N° de Siret : 78440581300089

CERTIFICAT DE CAPACITE

«ANALYSE DE LA PERFORMANCE EN RUGBY»

Mesures transitoires / 3^{ème} session

Les dates de la session sont précisées page 2



Les mesures transitoires visent à faciliter l'accès à la certification du CC Analyse de la Performance en Rugby (CC APR) aux personnes ayant développé une forte expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse de la performance en rugby. La période de mise en place des mesures transitoires est limitée et s'achèvera lors de la saison 2025-2026.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Élaborer, conduire, mettre en œuvre et évaluer un dispositif d'analyse de la performance au niveau des clubs de rugby et centres de formation agréés de 1^{ère} et 2^{ème} divisions professionnelles, du meilleur niveau féminin, des sélections nationales et des structures intégrées au Projet de Performance Fédéral de la FFR (garçons et filles).

Cinq grands domaines de compétences :

1. Agir et communiquer au sein d'un staff de rugby
2. Analyser les performances collectives et individuelles en rugby et en rendre compte
3. Choisir et utiliser avec efficacité des outils de l'analyse de performance en rugby
4. Coordonner un dispositif d'analyse de la performance au sein d'un club
5. Développer un réseau



CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Attester d'une expérience minimum de **4 saisons sportives à temps plein** en tant qu'analyste en TOP 14 et/ou PRO D2 et/ou Sélections Nationales et/ou Centre de Formation Agréés et/ou structure du Projet Fédéral de Performance dans les **8 saisons précédant la demande** (ou niveau équivalent à l'étranger)

OU

- Attester d'une expérience minimum de **6 saisons sportives à temps plein** en tant qu'analyste en Nationale et/ou Nationale 2 et/ou Fédérale 1 et/ou Élite 1 féminine, les **10 saisons précédant la demande** (ou niveau équivalent à l'étranger)

L'expérience professionnelle doit être justifiée par une attestation signée de l'employeur faisant apparaître les missions, la durée et la notion de temps plein (cf. dossier d'inscription).





SÉLECTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription sera à compléter en ligne au plus tard le **vendredi 21/03/2025**, délai de rigueur en **cliquant ICI**.
Une **commission** analysera les dossiers d'inscription pour déterminer les stagiaires qui seront retenus et convoqués pour la formation.

Le nombre de places par session est **limité à 25 stagiaires maximum** et la session sera ouverte à condition d'avoir **15 stagiaires minimum**.



DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation dans le cadre de l'Institut National Emploi Formation de la FFR
La durée de la formation est de **12 heures**.
Elle se compose d'une session de formation en présentiel sur 2 jours, à Marcoussis.



LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux de la **Fédération Française de Rugby à Marcoussis**.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : aurelie.barazer@ffr.fr / 06 31 98 60 38



DATES DE LA FORMATION

- La formation se déroule du **mardi 29 avril 2025 (11h)** au **mercredi 30 avril 2025 (16h)**



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation du CC analyste de la performance en rugby : modalités, débouchés...
- Retour d'expérience d'un entraîneur/manager sur la vision de l'analyse de la performance dans son projet
- Présentation du métier de Data scientist dans le sport de haut niveau
- Travaux de groupe autour de l'évolution du métier d'analyste de la performance en rugby
- Retour d'expérience d'un analyste vidéo d'un autre sport

Jour 1



CC
APR

CC
APR

CC
APR

Jour 2

CC
APR

CC
APR



matin

après-midi

Soirée





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs. Les stagiaires devront apporter leur matériel informatique.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

À l'issue des mesures transitoires, un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant.

Le **diplôme Certificat de capacité « analyse de la performance en rugby »** sera **délivré** par la fédération française de rugby à la suite de la **participation active aux mesures transitoires** aux personnes qui apporteront en outre la preuve de la **possession d'un des diplômes suivants** : DESJEPS Rugby, BEES 2ème degré Rugby, DEJEPS Rugby, BEES 1^{er} degré Rugby, CQP Technicien de rugby, licence STAPS entraînement sportif option rugby.

L'obtention du certificat de capacité "analyse de la performance en rugby" permet à son titulaire de se voir reconnaître la qualité d'analyste de la performance au sein d'un staff d'une équipe évoluant en 1ère et 2ème divisions professionnelles, au meilleur niveau féminin ou d'un staff des sélections nationales et des structures intégrées au Projet de Performance Fédéral de la FFR (garçons et filles).



TAUX DE RÉUSSITE DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Session	CC APR Validé	En attente des pré-requis	Total
Session 1 – Mai 2023	10	6	16
Session 2 – Oct. 2023	7	12	19



COUT DES MESURES TRANSITOIRES

Frais d'inscription : 50 € HT à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation : 204 € HT, 244,80 € TTC.

(Soit 17 € HT l'heure de formation)

La TVA n'est pas appliquée si la formation est facturée à un licencié de la Fédération Française de Rugby, un comité ou club affilié à la Fédération Française de Rugby (en application de l'article 293 B du Code général des impôts). En revanche, la TVA est appliquée si la formation est facturée à un OPCO.

Frais d'hébergement pour la formation complète (en sus). L'hébergement et la restauration peuvent être assurés sur place en pension complète (3 repas, 1 nuit en twin avec petit déjeuner) ou demi-pension (repas du midi et dîner), tarifs indiqués sur notre site internet. Vous pouvez demander un devis à celine.giraud@ffr.fr



CONTACTS

Chargée de gestion administrative et financière :

Céline GIRAUD - Tel. 01 69 63 64 56 – celine.giraud@ffr.fr

Responsable pédagogique :

Raphaël BOYÉ - Tel. 06 11 74 17 16 – raphael.boyé@ffr.fr